LE CYCLE 3 MUSAC

Ce cycle s'adresse aux instrumentistes/chanteurs, ayant déjà une pratique instrumentale ou vocale avancée du jazz ou des musiques actuelles au sein du Conservatoire ou en extérieur. Il constitue une période durant laquelle l'élève acquerra une plus grande autonomie et dans laquelle il pourra mettre en place un projet artistique personnel.

DURÉE DU CYCLE:

• Le cycle dure de 2 à 3 ans.

VOLUME HORAIRE:

• Minimum 5h00

CONDITIONS D'ADMISSION:

Les élèves ayant validé le Cycle 2 du Conservatoire en Musiques Actuelles seront admis d'office en Cycle 3. Les nouveaux élèves seront convoqués devant l'équipe pédagogique afin de :

- Connaître leur motivation, leur parcours musical ainsi que leurs objectifs personnels.
- Connaître leur emploi du temps et leur disponibilité.
- D'apprécier leur niveau instrumental et de formation musicale.
- D'interpréter 3 œuvres imposées sur une liste de 12 standards + 1 morceau au choix (jeu sans partition).
- Possibilité de jouer avec son groupe ou avec les professeurs présents.

ORGANISATION DU CURSUS:

Enseignements principaux:

- 1 atelier de pratique collective hebdomadaire (1h30) : « MUSAC ATELIER CYCLE III ».
- 1 pratique individuelle hebdomadaire (1 heure).
- 1 cours d'arrangement et de composition (1 heure).

Enseignements complémentaires :

- Soit harmonisation au piano pour non-pianiste (30 min).
- Soit batterie pour non batteur (30 min).

Modules au choix:

- Chaque élève devra valider 2 modules durant le Cycle 3 parmi la liste suivante :
 - o M.A.O
 - o Culture musicale Musac.
 - o Commentaire d'écoute.
 - Rythme
- Possibilité de choisir un module supplémentaire dans la liste de Culture et Créativité.

Modules facultatifs:

- Possibilité de choisir un module supplémentaire dans la liste de Culture et Créativité (annexe page).
- 1 atelier de pratique collective hebdomadaire (1h30) : Big Band, chorale,

OUELOUES PRÉCISIONS:

 Chaque élève devra proposer un projet artistique sous forme de « Carte Blanche » accompagné d'un dossier pédagogique.

VALIDATION DU CYCLE:

- La validation du Cycle 3 comprend un contrôle continu et un examen terminal devant un jury extérieur.
- Détail des épreuves terminales :
 - o Interprétation de 3 morceaux sur une liste imposée de 6 œuvres.
 - o 1 relevé parmi une liste de 5 transcriptions (saisie numérique obligatoire).
 - Interprétation d'une composition et d'un arrangement.
 - o Durée de la carte blanche: 45minutes.
 - Organisation de la carte blanche par le candidat : réalisation du programme (flyer), plan de scène, fiche technique...
 - o Bref entretien avec le jury